

LA GAZETTE DE DOISSAT

Publication : Mairie de Doissat Rédaction : BLA Tirage : 85 exemplaires

Les Vœux du Maire

Par Christian BOISSY

Chères Toutes, Chers Tous,

Les vœux que je vous présente en ce début d'année sont les premiers de ce mandat.

Je les adresse d'abord à vous-mêmes, à vos familles et à vos proches. Que cette année 2015 soit pour chacun l'occasion d'un nouveau départ et de nouveaux projets alors que tout paraît encore possible lorsque l'on vient de tourner une page, ne serait ce que d'une manière symbolique.

Je les adresse également à tous ceux qui sont assaillis par les difficultés, la maladie, et à tous ceux que les deuils et les accidents de toutes sortes ont atteints. Je pense à Clément Jumeau, Catherine Lebideau, Yves Teillet, Jean Louis Gouhier et Yves Le Bideau qui nous ont quittés récemment.

Je les adresse aussi à la commune ainsi qu'à notre pays qui affronte des temps difficiles. Certes, la France est en difficulté mais nous devons œuvrer dans la mesure de nos moyens pour qu'elle s'en sorte et pour le bonheur de tous.

Je les adresse également à toutes nos entreprises agricoles touchées par les intempéries en 2014. J'espère que l'année 2015 sera enfin une bonne année et qu'elle ne sera pas trop perturbée par la mise en place de la nouvelle PAC (Politique Agricole Commune).

Il est donc tout à propos de vous souhaiter, à titre personnel, de réaliser vos projets, de garder l'espérance, d'aimer vos proches.

Que cette année 2015 soit belle et riche de joie, qu'elle déborde de bonheur et que vos vœux deviennent réalité.

Les travaux prévus pour l'année 2015 seront consacrés au toit de l'église, à la réfection du plâtre dans la nef et autour de l'autel, ainsi qu'à la création de la piste forestière de Fonvergne.

Pour les autres projets, nous agissons avec beaucoup de prudence car ne connaissant pas à ce jour le montant de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) attribuée par l'Etat, nous souhaitons maintenir les impôts à leur niveau actuel.

Sommaire

Les Vœux du Maire	1
Affirmons-le avec force !	1
Vigilance	1
Retour en images Noël des petits et des aînés	2
Retour en images Repas de Noël	3
Retour en images Bénédiction Croix Trompette	3
Retour en images Vide ta Chambre	4
Retour en images Cérémonie du 11 novembre	5
Pot amical de bienvenue	5
Conseil Municipal du 25 octobre 2014	6 & 7
Conseil Municipal du 29 novembre 2014	7 & 8
Bon à savoir	8
Conseil Municipal du 13 décembre 2014	9
Conseil Municipal du 31 janvier 2015	10 & 11
Appel au Don du Sang	11
Agenda	11
Info Utile : Ramassage des encombrants	12
Mairie à votre service - Contact utile	12

Affirmons-le avec force !

Ils s'appelaient Bernard, Cabu, Charb, Clarissa, Elsa, François-Michel, Franck, Frédéric, Honoré, Michel, Mustapha, Philippe, Tignous, Wolinski, Yoav, Yohann et Ahmed.



Ce sont les victimes des actes odieux qui ont été commis le 7 et 8 janvier sur notre territoire. Cet acte de guerre, car il faut employer les bons mots, s'est attaqué aux fondements même de notre démocratie. Rien ni personne ne peut justifier des assassinats et notre liberté n'est pas une option de notre démocratie. C'est derrière ce principe que nous devons nous retrouver. Nous pouvons être fiers de la réaction du peuple Français, nous pouvons tout simplement être fiers d'être Français.

Vigilance !



il est de la responsabilité des propriétaires de prêter régulièrement attention à tout arbre mort se situant en bordure de route et de prendre si besoin les dispositions qui s'imposent.

Retour en images sur Noël des Petits et des Aînés 2014



Tous les enfants autour du Père Noël



Le magicien a fait forte impression



Petits et Grands, il y avait du monde !



Bon ! observons bien le truc !



Oh ! Père Noël là devant moi !



Apparition du Père Noël par magie !

...et sur le Repas de Noël 2014



La salle est pleine et l'ambiance très conviviale



Le menu original cette année et parfaitement préparé a été très apprécié de tous

Bénédictio de la Croix Trompette – 18 octobre 2014



Retour en images *Vide Ta Chambre* du 30 novembre



des jouets par milliers !



Et des jeux !



De la puériculture !



des jouets « collector »



Une centaine de visiteurs



Le coin du Téléthon



Et encore des jouets !

Cérémonie du 11 novembre 2014



Pot Amical de



Samedi 8 novembre, la mairie de Doissat avait organisé pour la 1^{ère} fois une réunion d'accueil et de « bienvenue » aux personnes et familles nouvellement installées sur la commune. Après un petit mot de présentation de la commune par Mr Le Maire, Mr Christian Boissy, et des activités programmés par la Présidente du Comité des Fêtes, Mme Marie-Hélène LALLIER, le Conseil Municipal, le Comité des Fêtes et les personnes récemment arrivées se sont présentées et ont pu partager ensuite en toute amitié un pot bien sympathique.



Sur la photo de gauche à droite – Max et Barbara RIVES et deux de leurs enfants, Esther DESBUISSONS, Nathalie YANN et son fils, Christian BOISSY (Maire), Marie-Hélène LALLIER (Présidente Comité des Fêtes), notre archéologue en retraite, Jean-Pierre MORETTI, Giuseppe et Claudine CRAVOTA, Stéphane et Cathy LACOSTE.

Conseil Municipal du 25 octobre 2014

Ouverture de la séance à 17h30

Secrétaire de Séance : Francine MAURY

Présents : Christian BOISSY, Francine MAURY, Robert DAURIAT, Bruno LALLIER, Alain WINGDICH, Jean-Pierre MORETTI, Stéphane LACOSTE, Jean-Marie GILET, Michèle BIBRACHER, Michel DUMAS

Excusés : Francis RINGENBACH, en déplacement professionnel à l'étranger, donne pouvoir à Francine MAURY

Au préalable,

Un petit mot de Monsieur Le Maire au sujet de la bénédiction de la croix de « Trompette » qui a donné l'occasion à Mr Jean Pierre MORETTI d'expliquer la définition des croix en général.

Travaux réalisés : Lasure sur la cabine téléphonique, les barrières des poubelles, croix, peinture sur porte d'entrée du hall de l'appartement et studio.

ORDRE DU JOUR

- Chemin CRAVOTTA et HALL

Visite sur le terrain pour la vente éventuelle du chemin de Mr HALL et Mr CRAVOTTA suivie d'un tour de table où chacun(e) s'est exprimé(e) largement et d'un vote à bulletin secret.

Vote pour chemin Mr HALL	9 votes CONTRE	2 votes POUR
Vote pour chemin Mr CRAVOTTA	9 votes CONTRE	2 votes POUR

Un courrier sera envoyé aux 2 personnes concernées.

Par ailleurs, suite à cette même visite sur le terrain, constatant que le portail de Mme GUTEL ne se trouvait pas à sa bonne place et qu'un figuier envahissait la rue, un courrier sera également envoyé à Mme GUTEL lui demandant de bien vouloir déplacer son portail et élaguer son arbre.

- Travaux voirie – Chemins blancs non revêtus

Présentation des devis	Ets ROUQUIOT	13.465€ HT
	Ets LACHÈNEVRERIE	15.657€ HT
	STE CYPRIOTE	12.135€ HT

Mr Le Maire donne pouvoir à Mr Robert DAURIAT de réviser à la baisse les tonnages de certains chemins.

Le vote se fait en faveur de la STE CYPRIOTE mais avec la condition de rester dans une enveloppe maximum de 8.000€ HT.

- Délibération sur les Statuts de la Communauté de Communes

Vote à l'unanimité

- Panneaux signalisation bourg – Interdiction poids lourds dans le « Bourg »

Suite à l'ajout de panneaux « obligation de tourner à gauche et à droite » Combe Haute, présentation du devis modifié de la STE SIGNATURE d'un nouveau montant de 683,38€ HT.

Vote à l'unanimité

- Avant projet pour l'amélioration et la rénovation du Bourg

Mr Le Maire présente un avant projet (étude) concernant une future rénovation et amélioration du Bourg (effacement des réseaux, réorganisation place, rue principale et ruelle), mise aux normes du cimetière et du parvis de l'église.

Le Conseil donne l'autorisation de lancer tout doucement cet avant projet proposé.

- La Fête de Noël.

Devis des menus : Les Traiteurs du Céou et Bounichou (St Cyprien)

Le devis de Bounichou est retenu. Il comprend, 5 feuillets, velouté de moules, pavé de sandre avec sa fondue aux poireaux, trou normand, sauté de veaux aux morilles avec ses pommes « Biron », salade, fromage, fondant au chocolat, vin et café.

La mairie prend en charge le Diner du 20 décembre, l'achat des sapins ainsi que les cadeaux de nos aîné(e)s. Les sapins seront achetés auprès de l'entreprise PUYRAZAT.

- Invitation de Bienvenue

Pour les nouveaux récemment arrivés sur la commune, une réunion est fixée au 8 novembre 2014 à 18h00 suivie d'un pot d'amitié.

- Recensement 2015

L'INSEE nous verse 324€. Cathy WALLER a été sollicitée et a accepté cette mission.

DIVERS

- Classement des chemins revêtus et non enregistrés sur le cadastre.

Les chemins LE PECH, ESPAGNE et LA SUDRIE seront régularisés. Les plans des chemins LE PECH et ESPAGNE ont été envoyés chez un notaire pour évaluer le montant des frais de chaque acte. La suite se fera lors du prochain Conseil.

- Subvention

Nous avons obtenu une subvention du Conseil Général d'un montant de 9.740€ pour les travaux de l'église (Toiture et plâtres)

Les prochains Conseils Municipaux sont fixés : **Samedi 29 novembre à 17h30**
Samedi 13 décembre à 17h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

A l'issue du Conseil, les membres du Conseil Municipal, les Présidents des Associations ainsi que leurs conjoints respectifs étaient conviés à un diner amical, l'apéritif étant offert par les familles LACOSTE et GILET, le repas par Le Maire, Christian BOISSY et le champagne par Robert DAURIAT.

Conseil Municipal du 29 novembre 2014

Ouverture de la séance à 17h30

Secrétaire de Séance : Francine MAURY

Présents : Christian BOISSY, Francine MAURY, Robert DAURIAT, Bruno LALLIER,
Alain WINGDICH, Jean-Pierre MORETTI, Stéphane LACOSTE,
Jean-Marie GILET, Michèle BIBRACHER, Michel DUMAS, Francis RINGENBACH.

Au préalable,

Une minute de silence a été observée à la mémoire d'Yves TEILLET (ancien conseiller) nous ayant quitté quelques jours auparavant.

La collecte des bleuets effectuée le 11 novembre 2014 a atteint le montant de 47€. Le collecteur, Georges MARTEGOUTE, faisant partie de la FOPAC a remis cette somme à M. Jean-Paul CHAUMEL qui en reverse 40% à la caisse locale, le reste allant à l'UFAC.

ORDRE DU JOUR

- Enquête Publique

Route de la Sudrie, en possession du document d'arpentage signé par les propriétaires,
Le Pech > 1 propriétaire, Bernard LACOMBE
Espagne > 2 propriétaires, Sylvie PORT et Robert DAURIAT

Devis géomètre du « Cabinet ALBRANT-ANGIBAULT » : par document d'arpentage, le montant est de 600€ HT (par dossier). Les travaux débiteront en janvier 2015

- Demande de subventions scolaires

Il a été décidé de donner une aide de 30€ aux établissements demandeurs suivants :
M.F.R Ribérac, pour l'élève Pierre TAILLADE
ST Joseph Sarlat, pour l'élève Charly DIMENE.

Suite page 8

Sur demande d'un établissement, le Conseil Municipal rappelle que tous les enfants de la commune de Doissat peuvent bénéficier de cette somme (à titre exceptionnel, voyage)
Vote à l'unanimité

- Pour le Comité des Fêtes

Achat d'une armoire de rangement au prix de 335,74€ HT chez « Discount ».

- Responsable des Archives : M. Christian BOISSY

- Tableau de l'Église

Francis RINGENBACH prend la parole pour nous expliquer les démarches à suivre.

Le tableau est désormais inscrit aux Monuments Historiques depuis le 22 octobre 2014, suite à l'intervention de Sibille BARBARA.

Il nous a également été communiqué le contact de 3 restaurateurs sur peinture à huile.

- Béatrice BYER BAYLE
- Véronique ROQUE
- Sandrine CAILHOL

Leurs devis nous seront présentés prochainement.

- Fête de Noël le 20 décembre 2014
- Organisation du repas offert par la Mairie, menu élaboré par la SARL Bounichou (St Cyprien)
- Mise en place et décoration des sapins
- Cadeaux

Également offerts par la Mairie, pour les aînés, « Vin et Chocolat » et pour les aînées « Jacinthes dans un contenant en céramique et chocolat ».

Préparation des invitations.

Le 7 décembre, atelier confection des décorations de Noël à partir de 15h00.

Réunion de mise en place finale le 13 décembre.

DIVERS

- Présentation de l'Agent Recenseur lors du repas de Noël, M. Cathy WALLER.
- Chemin Croix d'Empie « famille MERCHADOU »

Suite à notre courrier pour l'agrandissement du virage (Croix d'Empie), l'indivision MERCHADOU nous a fait part de son accord signé des 4 membres.

- Courrier de M. HALL

Suite à sa demande d'achat d'une partie du chemin communal, M. HALL répond qu'il prenait « acte » de la décision du Conseil et qu'il allait retirer les deux poteaux à l'entrée du chemin comme précédemment demandé dans une délibération du Conseil Municipal datant de juin 2000.

- Rangement et propreté de la Cave

Une demi-journée de rangement et d'évacuation d'encombrants va être prochainement fixée.

Par ailleurs, pour assainir et utiliser bien mieux cette grande surface, il faudra prévoir de couler au sol une chape de béton (devis de Béton Sioracois d'un montant de 864,88€ HT). Tous les membres du Conseil sont prêts pour venir étaler le béton arrivant par toupie en vrac. A étudier, une aération mécanique ou naturelle pour en rendre l'atmosphère moins humide.

- Recenser les sources se situant sur la commune. Robert DAURIAT est désigné
- Le prochain Conseil Municipal est fixé : **Samedi 13 décembre à 17h30.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Bon à savoir sur les prochaines Élections Départementales du mois de mars 2015



À compter de ce scrutin, les « élections départementales » et les « conseils départementaux » remplacent les « élections cantonales » et les « conseils généraux », en vertu de la loi du 17 mai 2013. Le mode de scrutin est également modifié, passant à un renouvellement intégral des conseils au scrutin binominal majoritaire pour un mandat de 6 ans (au lieu d'un renouvellement par moitié au scrutin uninominal tous les 3 ans).

Conseil Municipal du 13 décembre 2014

Ouverture de la séance à 17h30

Secrétaire de Séance : Francine MAURY

Présents : Christian BOISSY, Francine MAURY, Bruno LALLIER, Alain WINGDICH, Jean-Pierre MORETTI, Stéphane LACOSTE, Jean-Marie GILET, Michèle BIBRACHER, Francis RINGENBACH.

Absents : Michel DUMAS, Robert DAURIAT

Invitée : Marie-Hélène LALLIER, Présidente du Comité des Fêtes

ORDRE DU JOUR

- Fête de Noël

Le spectacle, le goûter et les cadeaux des enfants sont offerts par le Comité des Fêtes.
Les cadeaux des aînés et le repas sont offerts par la Mairie.

DIVERS

- Délibération pour la convention de mise à disposition de personnel entre la Communauté de Communes « Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède » et les communes de la C.D.C
Vote à l'unanimité

- Demande d'aide à la réalisation de travaux de défense des forêts contre l'incendie.
Le dossier est complet et les subventions accordées.

- Un reliquat d'un montant de 40 euros provenant d'une aide donnée en 2010 au Lycée Pré de Cordy nous a été reversé.

- Déplacement effectué à la charge de France Telecom d'un poteau téléphonique à Dieudet face à l'entrée de la ferme de Francine MAURY.

- Mme Cathy LACOSTE nous a transmis un courrier souhaitant effectuer un stage non rémunéré de formation en découverte du milieu « Mairie ». Mme Marie-Claire GAUTHIER, secrétaire de Mairie, et le Conseil Municipal donnent leur accord.

- Les travaux sur chemins calcaire par l'entreprise Cypriole sont finalement de 7.585€ HT au lieu de 12.135€ HT.

- Nettoyage de la cave de la Mairie fixé au samedi 17 janvier 2015 à 09h00.

- Mr le Maire a demandé un devis à l'assurance GROUPAMA pour une révision du contrat (Bâtiments et Responsabilité civile) et l'ajout d'une assurance statutaire couvrant les éventuels arrêts maladie de la secrétaire de Mairie, non pris en charge actuellement.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 31 Janvier 2015 à 17h30.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.



ATTENTION

A compter du 9 mars 2015, tous les lieux d'habitation doivent être équipés d'un détecteur avertisseur autonome de fumée (Daaf).

Conseil Municipal du 31 Janvier 2015

Ouverture de la séance à 10h10

Secrétaire de Séance : Francine MAURY

Présents : Christian BOISSY, Robert DAURIAT, Francine MAURY, Bruno LALLIER, Alain WINGDICH, Jean-Pierre MORETTI, Stéphane LACOSTE, Jean-Marie GILET, Francis RINGENBACH.

Excusés : Michel DUMAS donne pouvoir à Christian BOISSY
Michèle BIBRACHER donne pouvoir à Francine MAURY

ORDRE DU JOUR

- Délibération : Étude enfouissement des réseaux du bourg
L'étude est gratuite et sans aucune obligation de réaliser les travaux.
Vote à l'unanimité

- Assurance Statutaire (prise en charge rémunération de la secrétaire en cas d'arrêt maladie)
Proposition de Groupama. Mr le Maire propose de se renseigner auprès des 3 autres mairies dont elle est également secrétaire et de prendre RDV avec M. DESVEAUX de Groupama qui propose par ailleurs une renégociation de l'assurance immobilière à un montant de 1.280€ au lieu de 1.448,43€. Ensuite, une nouvelle étude sera faite et présentée à l'accord du prochain Conseil.

- Enquête Publique
Le Pech – Espagne – La Sudrie.
La Sudrie, Mr Stéphane LACOSTE va nous faire parvenir un courrier pour l'achat d'une partie du chemin rural.
Nomination d'un commissaire enquêteur : Mr Thomas MICHEL, Maire de St POMPON.
L'enquête commençant le 6 mars 2015 et se terminant le 20 mars 2015.

- Accord subvention piste forestière.
Dossier réceptionné le 18/12/2014.
Dépense 60.160,75€ HT
Subvention 48.128,60€ HT
Autofinancement 12.032,15€ HT
Début des travaux au plus tard un an après réception du dossier. Fin des travaux 31 décembre 2015.

- Achats :
Poubelles extérieures : 4 de modèle GRIVE chez DISCOUNT
Cendriers extérieurs : 1 de modèle DISCO, gris clair, capacité 1,5 litre, chez DISCOUNT

DIVERS

- Mr le Maire avait précédemment rencontré Mr BERIT-DEBAT, Sénateur Dordogne.
Dans son courrier, ce dernier nous fait bien bénéficier d'une aide d'un montant de 5.000€ sur sa réserve parlementaire mais les travaux de l'église doivent être reportés jusqu'à la réception de l'accord définitif.
- A la demande de Mr Jean-Pierre DELFAUD pour le chemin de LANGLADE, la commission des routes se déplacera pour les futurs travaux et une étude sera faite.
- Rémunération de la mission de Mme Cathy WALLER (agent recenseur).
Un plein de carburant lui a été fait (35l). L'INSEE prend en charge jusqu'à concurrence de 324€. Le montant net s'élèvera à 550€ net.
Le Conseil a accepté à l'unanimité
- Achat de brides pour les panneaux de signalisation chez Signature :
Brides 50 ex X 3,21€ HT = 160,50€ HT.
- PAVE (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics) :
La commune ayant moins de 500 habitants, le PAVE n'est pas obligatoire.
- La course pédestre BELVES-MILLAU (246 kms) passe sur la commune de Doissat par la D54, le 4 juin 2015, entre 7h20 et 8h20.
Accord donné par le Conseil.

Suite page 11

- Travaux réalisés sur les routes à la charge de Communauté de Communes :
Pose de buses, réalisation de saignées, curage des fossés.
 - Rappel à tous les propriétaires :
il est de la responsabilité des propriétaires de prêter régulièrement attention à tout arbre mort se situant en bordure de route et de prendre si besoin les dispositions qui s'imposent.
 - Détecteurs de fumée :
Proposition de Groupama à 60€ les 5. Voir aussi auprès de Weldom pour un autre devis.
 - Porte d'entrée de la salle polyvalente qui écrase la glissière du volet roulant :
Prévoir « groom » (ferme porte automatique) ou autre système d'arrêt de porte.
 - Titre exécutoire :
Heures des employés intercommunaux avec fonctionnement = 459 heures au montant total de 8.483,25€.
 - Travaux effectués :
Lasure sur volets appartement, studio, planche de rive et secrétariat.
- Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 28 Février à 17h30.**
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.



Appel au don du sang

L'établissement français du sang (EFS) a besoin de sang, à l'heure actuelle aucun traitement de synthèse ne peut se substituer aux dons pour venir en aide aux malades: cancers, leucémies, hémophiles, accidentés, etc.

Toute personne à partir de 18 ans et ce jusqu'à 70 ans peut donner son sang. Pour les hommes vous pouvez faire au maximum 6 dons par an et pour les femmes 4 dons avec un intervalle minimum de 8 semaines.

En choisissant de donner votre sang, vous sauvez des vies, parfois un seul malade a besoin de 20 ou 30 poches. C'est un cadeau rare et précieux.

Vous avez des collectes proches à Belvès et à Saint Cyprien où vous serez bien accueillis et recevrez une collation ou un repas après votre don.

Si vous le souhaitez, pour un premier don, un donneur de la commune vous accompagnera.

Article à l'initiative de M. Christian Prunis

Agenda

- ✚ 22 mars 2015 1^{er} tour des Élections Départementales (ex Cantonales)
- ✚ 29 mars 2015 2^{ème} tour des Élections Départementales (ex Cantonales)
- ✚ 04 juin 2015 la course « La Mythique » reliant Belvès Pilori au Viaduc de Millau (246 kms en 36 heures) passera par la D54 entre 07h20 et 08h20.

Commune de Doissat à votre service

Mairie de Doissat
Le Bourg
24170 DOISSAT

Tel. 05 53 30 20 83
Fax. 05 53 30 31 95
email : mairie.doissat@free.fr

Permanence : Mercredi et Vendredi matin de 09h30 à 12h00

Abonnez-vous à La Gazette Numérique de la commune de Doissat et recevez en priorité les informations de votre commune.

Adressez un email à l'adresse de la mairie mairie.doissat@free.fr avec votre nom et prénom en précisant dans l'objet « abonnement à la Gazette numérique de Doissat »

Nous nous engageons à ne pas divulguer votre adresse email en dehors de la commune.



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS



Prochain ramassage des objets et déchets encombrants :

Jeudi 07 mai 2015

Prise de rendez-vous obligatoire auprès du Pôle Technique de BELVES au tel. 05.53.29.84.97 ou 07.86.40.74.12

ERDF

Dépannage client particulier

Tel. 09 726 750 24

Accueil Raccordement particulier

Tel. 0 969 321 867 puis choix 1

SOGEDO

Service Client

Tel. 0 53 29 01 39

Dépannage hors heures bureau

Tel. 05 53 30 21 98